

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2020

DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE ET APPELS FRAUDULEUX - (N° 2616)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 82

présenté par

Mme Brocard, Mme Do, M. Sorre, Mme Clapot, Mme Mirallès, Mme Kerbarh, Mme Tamarelle-Verhaeghe, M. Blanchet, Mme Gipson, Mme Trisse, M. Besson-Moreau, Mme Robert, Mme De Temmerman, M. Testé, M. Buchou, Mme Janvier, M. Fugit et M. Jolivet

ARTICLE 1ER A

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.